

s'étaient pas toutes concrétisées. Le Comité a notamment déploré qu'il subsistait des contraintes à la liberté politique. Dans les documents de Groote Schuur et de Pretoria, le gouvernement s'est engagé à réviser la loi sur la sécurité, à en abroger les dispositions répressives et à déposer des amendements avant la fin de la présente session du Parlement. Malgré les assurances qu'il donnerait suite à son engagement, le gouvernement continue de procéder à des arrestations massives et maintient les dispositions les plus répressives de toutes, soit la détention sans procès et les restrictions appliquées aux réunions publiques. Le Comité a souligné que l'application équitable de la loi, ainsi que les libertés d'assemblée et d'expression, sont des droits humains universels, et il a pressé le gouvernement de les appliquer sans tarder.

Appui aux négociations

7. Le Comité s'est employé longuement à étudier comment le Commonwealth pourrait le mieux appuyer le processus de réforme dans les circonstances actuelles. À Abuja, le Comité avait affirmé que le Commonwealth était prêt à venir en aide en facilitant le processus de négociation et s'était justement réjoui de certaines initiatives d'aide consistant notamment à fournir des services d'experts constitutionnels et des fonds pour effectuer de la recherche et tenir des conférences et des séminaires sur des questions et des options à étudier pour l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. Le Comité a réaffirmé cet engagement et le désir toujours présent du Commonwealth de faciliter le processus de négociation de toute autre façon jugée appropriée par les parties en cause.

Sanctions

8. Le but des sanctions est de mettre fin à l'apartheid : les dirigeants du Commonwealth ont à maintes reprises indiqué que les sanctions ne visaient pas à punir le gouvernement de l'Afrique du Sud mais à l'amener à négocier jusqu'à ce que la situation ait changé en profondeur et de manière irréversible. Les sanctions ont été déterminantes dans les changements qui se sont produits jusqu'à présent et le demeureront tant que le démantèlement de l'apartheid ne sera pas tout à fait réalisé. Les ministres croient donc fermement qu'il est crucial de maintenir les sanctions pendant toutes les étapes du processus, y compris celle de l'adoption d'une nouvelle constitution. Ils ont également insisté sur l'importance de demeurer unis et résolus au sein du Commonwealth dans l'application des sanctions et de continuer à jouer un rôle de catalyseur de l'opinion mondiale à l'égard des événements en Afrique du Sud.